



## COVID-19: INFORMATION AUX VOYAGEURS ENTRANT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Cher voyageur,

Bienvenue en Polynésie Française.

**Afin de protéger notre pays de l'introduction du coronavirus SARS-CoV-2, un dispositif de surveillance sanitaire obligatoire des voyageurs a été mis en place par le pays (Arrêté n° 525 CM du 13 mai 2020).**

Avant votre départ, il vous a été demandé de fournir un test négatif au SARS-CoV-2 effectué dans les 3 jours précédents le vol et de remplir un formulaire numérique sanitaire d'engagement sur le site [www.etis.pf](http://www.etis.pf). Les informations collectées sur ce formulaire doivent permettre de retracer votre itinéraire en cas de déclaration de la maladie au cours de votre séjour en Polynésie française.

Le test réalisé avant votre départ n'excluant pas totalement le risque que vous soyez infecté par le SARS-CoV-2, **un autre test (gratuit) devra être réalisé au cours de la semaine suivant votre arrivée en Polynésie française, pour tous les voyageurs âgés d'au moins 6 ans.**

Il s'agit d'un **prélèvement oral et nasal à réaliser vous-même**, à la date\* indiquée sur l'enveloppe contenant le kit d'auto-prélèvement qui vous est délivré à votre arrivée (voir notice pour l'auto-prélèvement).

- Si, à la date de réalisation du test, vous séjournez dans l'un des hébergements ou bateaux de croisière participant à la surveillance des voyageurs, dès votre prélèvement réalisé, vous devrez le remettre à la réception de l'établissement qui se chargera de sa transmission vers un centre de santé listé en annexe.
- Sinon, vous devrez déposer rapidement votre prélèvement dans un centre de santé ou directement à l'Institut Louis Malardé à Papeete, aux horaires indiqués en annexe.

*\* Si vous séjournez dans une île desservie moins de 3 fois / semaine par avion, veuillez contacter le centre de santé de l'île afin d'ajuster la date de prélèvement en fonction du prochain vol.*

Ce test étant réalisé dans le cadre d'un dispositif de surveillance, le résultat ne vous sera pas communiqué. Cependant, en cas de suspicion d'infection par le SARS-CoV-2, vous serez contacté(e) par le Bureau de Veille Sanitaire de la Direction de la santé.

### **Rappels:**

Si durant votre séjour vous ressentez au moins un des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, fatigue, maux de gorge, maux de tête, diarrhée, difficultés respiratoires, courbatures, perte de goût ou d'odorat), contactez immédiatement la **plateforme de signalement au numéro suivant: (+689) 40 455 000**. En cas de signe de gravité, appelez directement le **SAMU au 15**.

Tout au long de votre séjour, veillez à maintenir les **mesures barrières**: respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre, port du masque dans les zones publiques et nettoyage régulier des mains avec du savon ou désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique.

**Pour tout renseignement, contacter l'Institut Louis Malardé tous les jours de 08h00 à 16h00**  
**téléphone: (+689) 40 416 459 / e-mail: [Cov-check@ilm.pf](mailto:Cov-check@ilm.pf)**

**Votre collaboration est essentielle pour préserver la santé de la population de Polynésie française.**

**Merci de votre coopération.**